



Sandra Marsaud

députée de la 2^e circonscription de la Charente



Le Président de la République avec François Braun et Pap NDiaye, ministres, le 28 février 2023, au collège Jean-Lartaut, à Jarnac

Garder le cap par gros temps

Le suffrage m'a portée à nouveau à la tête d'un mandat parlementaire pour 5 ans. Ce vote traduit à la fois la volonté de stabilité pour notre circonscription, la reconnaissance du travail accompli entre 2017 et 2022, mais également le souhait de donner au Président de la République une majorité pour mettre en œuvre les réformes proposées dans son programme.

Les électeurs ont, dans le même temps, exprimé au niveau national la volonté de voir la pluralité de leurs opinions représentée largement au sein de l'Assemblée nationale. C'est ainsi que le Parlement est aujourd'hui sans majorité absolue, avec la nécessité de nouer des accords programmatiques. Cet exercice a connu sa limite lors du débat sur la réforme des retraites, illustration de l'absence de culture de compromis et révélateur de la stratégie du chaos de l'alliance NUPES.

Dans ce contexte, je garde ma ligne : faire avancer notre territoire, en votant les textes structurants qui nous permettent de faire face aux grands défis du monde tout en préservant nos atouts locaux. « Industrie Verte », loi de « Programmation Militaire », lutte contre les fraudes fiscales et sociales, boucliers tarifaires, pouvoir d'achat, réforme de l'assurance chômage, programmes d'aides à la revitalisation rurale, accompagnement des exploitants agricoles et viticoles pour la transmission de leur patrimoine foncier et la pérennisation des activités... En un an, tous ces chantiers ont été ouverts et menés avec succès.

Avec le retour de la guerre aux portes de l'Europe et l'explosion des nationalismes et des régimes autoritaires, **il est plus que jamais nécessaire que le débat retrouve sa place et que la cohérence des engagements au service de tous s'incarne de nouveau.** Les vérités alternatives, les pudeurs de langage qui ne nomment plus les périls mais les camouflent en les édulcorant sont autant de dangers qui menacent la démocratie. **Le courage, la loyauté** à des valeurs, la **lucidité** face aux défis qui nous attendent sont autant de vertus que nous célébrons devant des monuments aux morts. **N'oublions pas de les porter au quotidien.**

Une loi pour améliorer le pouvoir d'achat

J'ai eu le plaisir d'être désignée co-rapporteuse du premier grand projet de loi de la législature portant sur les mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. Le travail doit payer et garantir à tous nos compatriotes la dignité dans leurs existences : des entreprises peuvent augmenter les salaires ; d'autres peuvent servir la « prime Macron » ; les entreprises doivent par ailleurs user de l'intéressement, de la participation, de l'actionnariat salarié afin d'associer les salariés aux résultats de l'entreprise.

Ce texte, très attendu par nos concitoyens a permis, pour compenser la hausse des prix, la revalorisation de 4% avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022 :
 des **pensions de retraite et d'invalidité** de base, après une revalorisation de 1,1% en janvier 2022 ;
 des **allocations familiales**, après une revalorisation de 1,8% en avril 2022 ;
 des **minima sociaux**, à savoir du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa). Le RSA et l'AAH avaient déjà augmenté de 1,8% au mois d'avril 2022 ;
 de la **prime d'activité**.

Pour mieux comprendre mon rôle, en voici une courte définition : le rapporteur est une figure incontournable du Parlement : « simple » député ou sénateur, il guide ses collègues dans leurs choix tout au long de la procédure parlementaire et dispose d'un poids prépondérant dans la rédaction de la loi, notamment grâce à ses prérogatives juridiques (accès privilégié à l'information, large capacité à s'exprimer et à déposer des amendements, etc.).

Le budget de la Nation : loi de finances pour 2023

Après un rebond de l'économie particulièrement marqué en 2021, qui a fait de la France celui des grands pays de la zone euro où l'activité a le plus vite rattrapé son niveau d'avant la crise sanitaire, l'invasion russe de l'Ukraine et ses conséquences ont fragilisé les perspectives de reprise en entraînant une forte hausse des prix des matières premières et un rebond des tensions d'approvisionnement. Ce PLF a permis, notamment pour les particuliers, le relèvement à 3500 euros par enfant à charge du plafond du crédit d'impôt pour frais de garde d'un enfant de moins de six ans (contre 2300 euros jusqu'ici) ; la hausse de la valeur faciale des tickets restaurant à 13 euros (contre 11,84 actuellement) ; l'extension de la demi-part fiscale supplémentaire à toutes les veuves d'anciens combattants. Pour les entreprises, afin d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses liées au compte personnel de formation (CPF),



Réunion de groupe à l'Assemblée nationale autour d'Elisabeth Borne

un amendement a posé le principe d'une participation des salariés au financement de leurs formations. Aussi, concernant les entreprises, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sera supprimée sur deux ans, en 2023 et en 2024 et vise à accroître la compétitivité des entreprises, notamment industrielles.

Souveraineté énergétique : 3 textes clés

La stratégie énergétique de la France a permis l'élaboration d'une programmation pluriannuelle de l'énergie 2024-2033 autour de trois piliers.

Afin de renforcer la souveraineté énergétique de la France, la majorité présidentielle s'est donné pour objectif, à travers le projet de loi « accélération de la production d'énergies renouvelables », de réduire considérablement les délais de réalisation des projets d'éoliennes (terrestres et en mer), de libérer du foncier pour des projets de photovoltaïque, et de permettre un meilleur partage de la valeur générée par les énergies renouvelables afin d'accroître leur attractivité.

Avec le projet de loi visant à l'accélération des procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires, nous avons voulu simplifier certaines procédures administratives. Par la même occasion, ce projet de loi a eu pour intention d'établir un effet vertueux sur les coûts de construction des centrales et donc, in fine, sur le coût de l'électricité produite par ces centrales.

Enfin, le 3^e pilier se concrétisera avec le prochain projet de loi de programmation énergie-climat attendu à l'automne 2023. Il déterminera les objectifs à atteindre en matière de politique énergétique nationale face à l'urgence écologique et climatique.

Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur

La loi fixe les objectifs et programme les moyens humains, juridiques, budgétaires et matériels du ministère de 2023 à 2027. Elle prévoit une hausse du budget de l'Intérieur de 15 milliards d'euros sur les cinq prochaines années, pour investir dans le numérique, pour une plus grande proximité des services et pour mieux prévenir les menaces et les crises. Avec une hausse de près de 22% de son budget en cinq ans, le ministère de l'intérieur a aussi pour objectif de :

doubler la présence des forces de l'ordre sur le terrain d'ici 2030, via notamment la suppression de missions périphériques (comme le transfert de détenus) ou la simplification des procédures ;

mettre en place **200 nouvelles brigades de gendarmerie** (fixes et mobiles) en zone rurale ou périurbaine (500 ont été supprimées les quinze dernières années) ;

rouvrir des sous-préfectures dans les zones rurales et périurbaines et poursuivre la labellisation de sous-préfectures en espaces France services ;

délocaliser certains services centraux du ministère dans des villes moyennes ou en zone rurale ;

doter les forces de l'ordre de **nouveaux matériels** (véhicules, armements...) et doubler le **temps de formation** ;

installer un **collège de déontologie** auprès du ministre de l'Intérieur.

Le déficit du budget de la sécurité sociale se comble peu à peu

La loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) table sur un déficit social de 7,1 milliards d'euros en 2023, en nette amélioration par rapport à 2022 (-18,9 milliards d'euros) et après le déficit record de 2020 (près de 39 milliards).



En Charente, lors de la visite du Président de la République sur ma circonscription à Jarnac, Emmanuel Macron m'a confirmé la programmation du futur commissariat de police tant attendu par les administrés sur la commune de Cognac. Le comité de pilotage est installé, la mise en œuvre est en route.

La deuxième circonscription et les plans nationaux



393 DOSSIERS ACCOMPAGNÉS



2 LAURÉATS SUR LE VOLET ZÉRO FOSSILE, DÉCARBONATION DE L'INDUSTRIE

Mes nouvelles missions à l'Assemblée nationale

Pour ce deuxième mandat, j'ai souhaité travailler au sein de la commission permanente des affaires économiques. Les compétences de la commission, fixées par l'article 36, alinéas 5 et 6 du règlement de l'Assemblée sont les suivantes : agriculture, énergie et industries, recherche appliquée et innovation, consommation, commerce intérieur et extérieur, poste et communications électroniques, tourisme, urbanisme et logement. C'est là que se débattent les grandes orientations législatives de tous les secteurs clés de la Charente. Je suis élue au bureau de la commission, en qualité de secrétaire.

Dès le premier texte examiné en juillet 2022, le projet de loi dit « Mesures d'Urgence pour le Pouvoir d'Achat - MUPPA », en qualité de « rapporteure », j'ai soutenu et fait voter le plafonnement hausses de loyer et des baux commerciaux (IRL et ILC) pour limiter le poids de l'inflation, ainsi qu'en termes de protection du consommateur face aux démarches commerciales abusives et/ou frauduleuses. D'ailleurs c'est en ce mois de juin qu'entre en vigueur le « bouton de résiliation » sur les sites Internet où nous passons commandes et contrats divers et que nous avons voté le prolongement du plafonnement des loyers pour encore 6 mois.

Je suis également membre du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC), organe qui contrôle la bonne mise en œuvre et le respect budgétaire des politiques mises en œuvre dans les territoires. Mon rapport sur l'évaluation de la prise en compte du retrait-gonflement des argiles a été publié en février 2023.

Les politiques publiques nationales se déclinent en circonscription

Les textes et plans nationaux permettent aux collectivités territoriales de convertir leurs expérimentations ou encore de décliner localement les orientations nationales en proposant des financements et des accompagnements en termes d'ingénierie. Les services de la préfecture en sont les traducteurs, et c'est pourquoi le travail étroit entre préfecture et parlementaires est indispensable.

En voici quelques exemples :

Sur l'aménagement du territoire et la redynamisation des centre-villes et centre-bourgs. Les programmes nationaux « Action cœur de ville » et « Petites villes de demain » permettent de soutenir des initiatives locales dans le domaine de la culture, de l'aménagement et du commerce. Par exemple, la microfolie proposée à Châteauneuf en juin en découle directement.

Sur la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, le plan interministériel présenté par Isabelle Rome en mars 2023 trouve en Charente sa traduction avec l'ouverture prochaine de la Maison des femmes, mise en œuvre par le département.

Sur la politique sportive et les différents textes relatifs aux JO 2024, le Département de la Charente a candidaté pour obtenir le label « Terre de Jeux 2024 » et obtenu celui-ci en mars dernier. Des équipements sportifs gérés par les communes ou inter-communalités bénéficient également de financements supplémentaires, en particulier pour que l'impact des JO en France soit partagé par le plus grand nombre. Grand Cognac accueillera par exemple des centres de préparation pour l'équitation, le basket-ball et le basket-ball fauteuil, le handball et l'athlétisme olympique et paralympique à Cherves-Richemont, Cognac et Châteaubernard. Montmoreau a également bénéficié de ce label et aménagé des structures pour que tous profitent de cette belle opportunité, et bien d'autres ...

RN 141 à Malvieille : on avance !

La Charente a proposé en novembre 2022 une démarche unie et concertée pour appeler l'attention de la Première Ministre sur la mise à 2X2 voies de la RN141 à hauteur de Malvieille. Cette initiative soutenue par le Département, l'Union patronale, tous les grands élus et dont je suis une des premières cosignataires, a eu pour effet de relancer la « concertation préalable », montrant clairement l'attention positive de l'État et permettant de se projeter sereinement vers une concrétisation de cet aménagement. Ensemble on va plus loin.

Retrait-gonflement des argiles

Co-rapporteuse pour le Comité d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques « CEC », j'ai présenté le rapport à nos associations de défense des victimes de Charente et de Charente-Maritime ainsi que les mesures destinées à améliorer la prise en charge de ces dégâts aux maires des communes concernées le 1er juin dernier à Cognac. Les grandes mesures préconisées dans le rapport : mieux indemniser les assurés en affinant les conditions d'indemnisation et le périmètre couvert par l'arrêté Cat Nat ; renforcer la prévention, en responsabilisant les constructeurs, notamment à travers la garantie dommage-ouvrage ; mieux expertiser pour identifier les solutions pertinentes, en créant un agrément sécheresse

RAPPEL UTILE !

Le taux de chômage est aujourd'hui de 7,3 %, le plus bas niveau depuis près de 15 ans.

La France est une terre d'investissements, d'innovation, attractive et moderne. C'est le résultat de l'engagement de l'ensemble des chefs d'entreprise, notamment de nos TPE et PME, sur l'ensemble de nos territoires.

Nous poursuivons cette trajectoire en soutenant les forces vives de notre pays, qui font vivre nos concitoyens et créent leurs emplois.

Une année de travail en circonscription



50
CÉRÉMONIES



16
ENTREPRISES VISITÉES



21
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



74
PARTICIPATIONS
À DES INAUGURATIONS,
ÉVÉNEMENTS CULTURELS,
SPORTIFS...



10
RÉUNIONS
EN PRÉFECTURE



38
RENCONTRES
AVEC LES ACTEURS
DU TERRITOIRE



9
VISITES OFFICIELLES
(PRÉSIDENTIELLE, MINISTÉRIELLES,
DÉPUTÉS,...)



42
SOLLICITATIONS
CITOYENNES



11 200
KILOMÈTRES
PARCOURUS

pour les experts ; adapter le régime Cat Nat car le financement du régime n'a pas évolué depuis plus de 20 ans mais la sinistralité a doublé depuis 2016, par une augmentation modulée de la franchise comme levier de responsabilisation et d'équité sociale.

Le commerce extérieur et l'attractivité, deux atouts phares de la Charente...

Le ministre Olivier Becht, tout comme mon collègue député en mission Charles Rodwell ont montré toute l'importance que revêt la Charente pour le dynamisme de notre balance commerciale et l'attractivité économique de la France. Par sa visite, rappelant que l'export est une chance et une nécessité, Olivier Becht a accordé une grande attention à la filière Cognac en travaillant avec ses représentants sur 4 points clés : moratoire sur les taxes dites « Trump », les traités commerciaux et leur impact sur l'économie, les mesures miroir nécessaires dans l'Union Européenne et les enjeux de la concurrence équitale. Le plan « France Relance » en Charente a particulièrement accompagné nos entrepreneurs pour passer le cap de la crise Covid et booster l'activité à l'international.

... que le projet de loi « industrie verte » doit également servir

Les entreprises charentaises ont élaboré, en atelier législatif que je co-animais avec la CCI Charente, des propositions pour ce projet de loi proposé par Bruno le Maire. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de limiter drastiquement les surtranspositions de droit européen en droit français, d'être attentif à la proportionnalité des exigences administratives face aux pratiques de la concurrence hors union européenne et l'urgence à accompagner dans des délais raisonnables la transition que tous ont amorcée dans leurs activités.





Chez Plastiques Venthenat, avec Citéo à Barbezieux



À l'écoute des syndicats hospitaliers



Montboyer à un nouveau tout-à-l'égout



En mémoire des Poilus à Cognac



Les 80 ans du CNR célébrés en grand



Avec le ministre du logement, Olivier Klein



Vaccination HPV au collège J. Lartaut à Jarnac



Avec le ministre C. Grandjean à Angoulême pour la réforme du lycée pro



Les lycéens de Claire Champagne à l'Assemblée nationale



La première pierre du siège du BNIC



Aux côtés des savoir-faire du Cognac



Un nouveau site hospitalier à Châteauneuf

Mandat

16^e législature : Réélue le 19 juin 2022 - Début de mandat le 22 juin 2022 (élections générales)

Commission permanente

Commission des affaires économiques, secrétaire

Commission d'enquête

Commission d'enquête sur la structuration, le financement, les moyens et les modalités d'action des groupuscules auteurs de violences à l'occasion des manifestations et rassemblements intervenus entre le 16 mars et le 3 mai 2023, ainsi que sur le déroulement de ces manifestations et rassemblements

Commission permanente non législative

Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques

Mission d'information

Mission d'information relative à l'impact du déploiement des entrepôts, rapporteure

Groupes d'études

Vigne, vin et œnologie, secrétaire
Gastronomie, métiers de bouche et arts de la table
Ruralité
Commerce, artisanat et métiers d'art, industries du luxe
Attractivité économique et export
Fin de vie

Groupes d'amitié

France-Indonésie, vice-présidente
France-Etats-Unis

À l'Assemblée cette année :

551 amendements signés, dont 40 proposés, et 202 adoptés
28 propositions de loi signées
7 questions écrites
1 question au Gouvernement en hémicycle
2 rapports publiés

POUR EN SAVOIR +

www.sandramarsaud.fr

(lettres annuelles, newsletters, contacts, ...)

www.assemblee-nationale.fr

Et au quotidien sur

@MARSAUDSandra

@SandraMarsaudLaRepubliqueEnMarche

@marsaudsandra



SITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE



LETTRE D'INFORMATION EN LIGNE